



Technique et pratique de la défense en matière criminelle

Formation gratuite et validante au titre de la formation continue obligatoire
organisée par la Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats et l'UJA de Paris
en collaboration avec La Gazette du Palais



Formation animée par les responsables de la Commission pénale de la FNUJA, **Sophie SORIA**, responsable de la Commission pénale de l'UJA de Paris et **Carole RIVALAN**, présidente de l'UJA de Marseille.



Les attentes du jury à l'égard des avocats

par **Michèle BERNARD-REQUIN**
Conseiller à la Cour d'appel de Paris
Ancien secrétaire de la Conférence
Président de Cour d'assises

La défense des accusés

par **Dominique BREARD**
Avocat à la Cour
Ancien secrétaire de la Conférence
Responsable de la Commission pénale de l'UJA de Paris

La défense des parties civiles

par **Nathalie FAUSSAT**
Avocat à la Cour
Ancien secrétaire de la Conférence
Président d'honneur de l'UJA de Paris
Membre d'honneur de la FNUJA



Entrée libre - Inscriptions et informations :
Union des Jeunes Avocats de Paris - UJA
Palais de Justice - 4, boulevard du Palais - 75001 Paris
Tél : 01 43 25 58 11 - Fax : 01 43 25 06 43
www.fnuja.com ou www.uja.fr